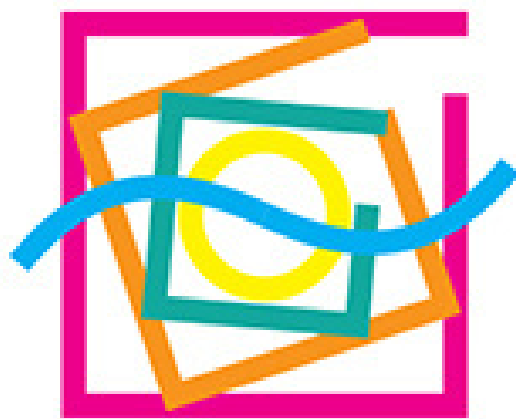


2022

2028



L'ATELIER

POUR UN **PROJET CULTUREL PARTAGÉ**



lespontsdece.fr

« Aux Ponts-de-Cé, cultivons la rencontre ! »

Devant l'évolution de notre société en perte de repères partagés et de vision commune, malmenée de surcroît par les différentes crises qu'elle traverse, nous considérons, plus que jamais, que la culture est essentielle.

Pour lui donner toute sa place aux Ponts-de-Cé, nous avons, depuis plusieurs mois, entrepris un projet participatif, et le plus ouvert possible (sous forme de rencontres, d'ateliers, de permanences, de questionnaires...) afin de réécrire notre projet culturel pour les 6 années à venir, pour qu'il soit au plus près de vos aspirations.

Quatre ambitions partagées.

Des centaines de contributions qui ont été formulées, nous retenons 4 ambitions principales. La première, la plus déterminante, concerne la démocratisation la plus large possible de la culture. La culture n'est pas réservée à une « élite ». Au contraire, nous considérons chacune et chacun comme porteur de culture.

La deuxième, dans l'esprit des « droits culturels », est de favoriser la participation des habitants à la vie culturelle. La politique culturelle ne peut pas être seulement descendante. Nous avons l'ambition, dans la mesure du possible, de vous associer lors des événements et manifestations existantes, mais aussi de soutenir les initiatives culturelles de proximité.

Notre troisième est d'affirmer la culture comme vecteur d'épanouissement, de citoyenneté et de lien social. En effet, tout comme l'école ou le sport, la culture est un des leviers principaux pour l'émancipation des individus. Elle doit nous permettre de nous élever, de sortir de notre déterminisme social, et de contribuer à corriger les inégalités et injustices de la société.

Enfin, la quatrième du projet culturel est que nous considérons la culture comme un média, c'est-à-dire comme un moyen de faire passer des messages pour accompagner les différentes mutations de notre société, notamment concernant le dérèglement climatique.

Ces quatre ambitions vont être déclinées en axes, actions et objectifs dans le projet culturel qui vous est présenté.

Ce qui donne une saveur particulière, et une singularité à ce document, est qu'il est le produit de vos précieuses contributions. Aussi, nous adressons nos remerciements les plus vifs et les plus sincères à tous les acteurs de cette consultation.

Et maintenant ?

Maintenant, un comité de suivi, porté par la direction de la culture, va s'attacher à faire vivre ce projet, hiérarchiser et phaser les différentes actions afin de tendre vers la réalisation du maximum d'objectifs !

Au plaisir de vous rencontrer lors des différentes manifestations culturelles !

Vincent Guibert,
Adjoint à la culture, la vie associative et la citoyenneté

01 L'ATELIER, Pour un projet culturel partagé



Initiée en septembre 2021, la démarche de concertation citoyenne "L'Atelier, pour un projet culturel partagé" a mobilisé les Ponts-de-Céais.es autour de la culture, au travers d'un état des lieux de leurs pratiques culturelles (retrouvez le diagnostic sur le site de la ville), et de multiples rencontres déployées dans les différents quartiers.

Elle a été mise en place dans l'objectif de co-construire un projet culturel en prise avec les aspirations des habitant.es et ouvert à toutes les diversités qui composent la Ville.

Cette démarche répond à l'ambition de la ville des Ponts-de-Cé de favoriser l'implication citoyenne et collective et de créer du lien social autour de différents projets. Elle s'ajoute ainsi aux différents dispositifs participatifs mis en place par la municipalité : Les Avan'Cé climatiques, les Comités de Quartier, le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, le Budget Participatif, etc.

Pour faire vivre L'Atelier, un comité de pilotage s'est réuni toutes les deux semaines tout au long de la démarche.

La Ville s'est entourée des structures "Elcé Conseil" pour la phase d'état des lieux, et "Diappason" pour l'animation de la participation citoyenne. Ces missions ont reçu le soutien financier de la Région, au titre du FONDEC.

Le calendrier de la démarche de concertation



L'atelier en quelques chiffres

- 8 mois de concertation

Septembre-décembre 2021 : état des lieux

- 323 réponses au questionnaire
- 30 entretiens avec les acteur.ices culturel.les, agents municipaux, élu.es

Mars-avril 2022 : co-construction

- 260 personnes consultées lors des ateliers (dont 160 enfants et jeunes)
- 3 ateliers mixtes
- 12 ateliers ciblés (jeunes, artistes, comités de quartier, ephad, etc...)
- 2 ateliers internes (services, élu.es)
- 9 services ou partenaires qui se sont emparés de la démarche, ont porté ou co-construit des ateliers

02 Le projet culturel de territoire : enjeux, ambitions

Le projet culturel des Ponts-de-Cé est celui d'un territoire en mouvement. Située au sein de l'agglomération angevine, la Ville va d'ici 2028 accueillir de nouveaux habitants. Comment cette évolution démographique va-t-elle reconfigurer ce territoire, générer de nouvelles centralités, faire évoluer les dynamiques de quartier ainsi que l'identité du territoire ?

L'identité de la Ville est par ailleurs fortement liée à la Loire, inscrite au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco, et plus généralement à la présence de l'eau. La Ville est en effet traversée par 3 rivières/fleuve, qui dessinent un paysage singulier.

Les Ponts-de-Cé font ainsi partie de ces villes moyennes qui garantissent un bien-être territorial par la proximité, l'accessibilité à la nature, la facilité d'accès aux services, etc. Le projet culturel s'inscrit dans cette perspective de maintenir ce modèle réconfortant, de relier les populations, les générations, de franchir les ponts et de transformer les différences culturelles en diversités culturelles. Il invite ainsi chaque acteur - Ville, associations, habitants, professionnels - à se mettre en mouvement autour d'enjeux communs relatifs au partage et à la rencontre.



ATELIER 4EME - COLLÈGE SAINT LAUD - 10 MAI 2022

Un projet culturel qui :

- > s'adresse au plus grand nombre et cultive ce qui nous lie les uns aux autres ;
- > favorise l'épanouissement, le plaisir, la découverte ;
- > valorise les initiatives ;
- > encourage la convivialité, le vivre-ensemble et la citoyenneté ;
- > déploie des actions éducatives.



ATELIER AGENTS - 4 MARS 2022

4 grandes ambitions

Le projet culturel partagé de la Ville des Ponts-de-Cé s'inspire des droits culturels qui s'inscrivent dans le cadre juridique des droits de l'homme. Ils visent à faire reconnaître le droit de chaque personne à participer à la vie culturelle, de vivre et d'exprimer sa culture et ses références, dans le respect des autres droits humains fondamentaux.

La reconnaissance des droits culturels invite alors à dépasser l'opposition entre démocratisation (accès aux œuvres) et la démocratie culturelle (accès des personnes à leurs propres capacités créatives). Ils viennent reconnaître l'égalité de toutes les cultures. Ils sont un outil pour penser une action culturelle soucieuse des personnes et de leur émancipation, dans une approche transversale avec l'éducation, le sport, le tourisme, l'urbanisme, etc.

Les droits culturels trouvent ainsi écho dans les grandes ambitions de cette nouvelle feuille de route :

"Il faudrait un projet qui fédère (intergénérationnel), qui rassemble le passé et le futur, qui aura du sens pour toutes les générations" (habitants)

*La culture émane de la société toute entière et c'est à elle qu'elle doit retourner.
Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles - Unesco 1982*

RECONNAÎTRE CHACUN.E COMME PORTEUR DE CULTURE

Le nouveau projet culturel place l'individu en son cœur. Il reconnaît que chaque personne a sa propre manière d'exprimer son humanité au quotidien, dispose de richesses et de capacités à développer ses ressources avec d'autres. Il vise à garantir à chacun.e la liberté de vivre son identité culturelle, comprise comme "l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité". (*Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, 2007*).

En offrant une place et un rôle à chacun.e des acteur.rices (artistes professionnel.les/amateur.es, citoyen.nes, associations, etc.), il a pour ambition de permettre une diversité des expressions et pratiques culturelles, et d'offrir la possibilité pour chacun.e d'être acteur.trice de sa propre culture.

"L'objectif est de faire connaissance et accepter nos différences" (habitants)



ATELIER N°3 - 6 AVRIL 2022

*"Chacun est porteur de culture, il faut pouvoir la partager et la montrer"
comité de pilotage*

FAVORISER LA PARTICIPATION DES HABITANT.ES À LA VIE CULTURELLE

"une culture pour tous et par tous" (atelier agents)

Le sens du verbe "participer" est « prendre part, apporter une part, bénéficier d'une part ».

Favoriser la participation à la vie artistique et culturelle de toutes et tous est un enjeu démocratique important. L'Atelier l'a démontré aux travers des paroles des participant.es : il existe une forte aspiration chez les habitant.es d'être pleinement acteur.rices de la dynamique culturelle du territoire. Aussi, le projet culturel des Ponts-de-Cé conçoit que toute personne est autorisée à prendre part à la vie culturelle de la cité, et peut être contributrice de la vitalité culturelle du territoire. Au travers des actions participatives et inclusives, nous considérons que le processus est aussi important que le résultat.

"L'objectif : Faire participer et intégrer" (atelier agents)

ASSEOIR LA CULTURE COMME VECTEUR D'ÉPANOUISSEMENT, DE CITOYENNETÉ ET DE LIEN SOCIAL

La culture, dans un projet de territoire, ne peut se limiter à un "supplément d'âme". Par ses valeurs de tolérance, de partage, d'épanouissement, la culture contribue à l'émancipation individuelle et collective. Le projet culturel partagé poursuit l'ambition de créer du commun, de tisser des liens, de favoriser le vivre ensemble de personnes aux identités plurielles, et ainsi d'améliorer la cohésion sociale.

"La culture ça apporte et ça enrichit : personnellement et collectivement". (atelier agents)

"La culture crée du lien, c'est un moyen d'épanouissement, de faire tomber les barrières et préjugés, de s'émouvoir, de créer soi-même, de partager" (habitants)

"La culture comme vecteur de lien social : oui oui et oui !"

comité de pilotage

ACCOMPAGNER LES MUTATIONS (CLIMATIQUES, DÉMOGRAPHIQUES, ÉCONOMIQUES...) PAR LA CULTURE

Qu'elles se vivent à l'échelle locale, nationale ou mondiale, les mutations que traversent les citoyens sont nombreuses : le défi climatique, la lutte contre les inégalités, l'adaptation à la mutation numérique, la montée des extrémismes, etc. Dans ce contexte, la culture tient un rôle essentiel pour accompagner la compréhension des changements en cours et des nouveaux enjeux qui s'imposent à nous, pour renouveler les imaginaires et écrire de nouveaux récits.

"Nous devons intégrer dans tous les projets la notion d'enjeu climatique" (habitants)



ATELIER AGENTS - 4 MARS 2022

03

Les acteurs, les principes de fonctionnement, les moyens

La richesse du territoire des Ponts-de-Cé est liée en grande partie à la présence importante de forces vives. Associations, équipes artistiques, créateur.ices, comités de citoyen.nes, professionnel.les, etc, sont autant d'acteur.ices clés qui nourrissent au quotidien la diversité culturelle de la Ville.

Le projet culturel se donne pour objectif de renforcer le maillage de ces acteurs, de soutenir la perméabilité du secteur culturel avec les autres secteurs (social, éducation, tourisme, etc).

UNE DIVERSITÉ ARTISTIQUE, DES RICHESSES CULTURELLES :

Les forces vives du territoire :

- Les 11 compagnies du SAAS (Structure d'artistes associés solidaires) hébergées au PAVé et à l'école de musique
- Le collectif Intérieur Moquette (80 adhérent.es) hébergé au PAVé
- La quinzaine d'associations culturelles hébergées ou soutenues par la Ville
- Les 7 entreprises créatrices hébergées à Rive d'Arts
- Chacun.e des 13 360 habitant.e.s des Ponts-de-Cé qui pratique une activité culturelle, exprime la culture qu'il.elle porte, s'intéresse à d'autres cultures...

Les équipements culturels de la ville :

- Le Théâtre des Dames
- La médiathèque Antoine de Saint-Exupéry
- Le Centre Culturel Vincent-Malandrin
- Le Château-Musée des Coiffes
- Rive d'Arts
- L'école de musique Henri-Dutilleux
- Le PAVé / Pôle des Arts Vivants et Éclectiques

à noter -> ce lieu est la plus grande concentration d'artistes du Maine-et-Loire

L'ACTION PUBLIQUE EN SOUTIEN DE CETTE ÉNERGIE

La Ville a jusqu'à présent structuré son action en matière culturelle autour de plusieurs missions, mises en musique par les équipes de la direction de la culture : enseignements artistiques, lecture publique, soutien à la création et à la diffusion, aide aux troupes amateurs et au tissu artistique local (*voir organigramme en annexe*). Ce sont donc autant de ressources qui sont et seront mobilisées pour la mise en œuvre du projet, et que les nouveaux objectifs viendront renouveler et compléter.

De même, c'est en associant une diversité de compétences, de personnes, de regards, en mutualisant les ressources et les connaissances, que l'action culturelle prendra corps avec le territoire. Nous porterons donc une attention particulière à la coopération entre services, aux liaisons entre les domaines de la culture, des solidarités, de l'aménagement du territoire, de l'éducation, etc, que viendront faciliter des rendez-vous d'interconnaissances.

Pour faire vivre cette transversalité, travailler avec les relais, nouer des relations de confiance avec les personnes (en particulier celles qui ne croisent jamais la politique culturelle publique), construire sur du temps long, il est nécessaire de développer des dispositifs d'écoute et de relations de proximité. Cette mission de médiation, "d'aller vers", telle que nous l'avons déployée dans le cadre de L'Atelier, est au cœur du projet culturel.

Nourrir la diversité, enrichir le territoire, requiert de faciliter les liaisons, d'activer la circulation des ressources. En cela, une attention sera portée aux opportunités de coopération, de partenariats avec les territoires voisins, avec les ressources artistiques et culturelles (locales, régionales, voire nationales) identifiées pour répondre aux enjeux des actions culturelles aux Ponts-de-Cé.

La mise en place d'un comité de suivi, composé d'élu.e.s et d'acteurs.rices culturel.les du territoire, qui se réunira au moins 2 fois par an, contribuera à l'évaluation et au suivi du projet.



04 En action

Le nouveau projet culturel partagé sera mis en œuvre durant les six années à venir. Cette temporalité permet de planifier les actions qui en découlent, de les prioriser en fonction du contexte local, mais également d'inventer, d'expérimenter, d'innover.

5 axes stratégiques

Cinq axes ont été identifiés : ils constituent la matrice du projet culturel.

OUVRIR LES LIEUX DE LA CULTURE

Les équipements dédiés à la culture sont nombreux aux Ponts-de-Cé : s'ils constituent des points d'appui structurants pour les actions culturelles, il y a enjeu à les faire vivre hors de leurs murs, et à renforcer leur visibilité.

Concrètement ?

Développer les actions hors les murs

.... en proposant des actions culturelles dans des lieux de vie des habitants dont la vocation n'est pas culturelle.

"Il faut que l'on sorte de nos lieux pour aller à la rencontre des gens. C'est un travail de longue haleine, il faut que ça s'installe." (agents)

Renforcer la présence artistique dans l'espace public

....en invitant des artistes sur du temps long

....en créant un parcours d'art dans la ville

.... en proposant des rencontres régulières autour de la création artistique

"Voir surgir l'art dans l'espace public" (atelier agents)

Développer l'attractivité des équipements culturels

.... en renforçant la visibilité des équipements et actions qui s'y déroulent

... en créant un espace de convivialité au sein des équipements culturels municipaux, qui invitent à se détendre, se rencontrer, converser.

DIVERSIFIER L'OFFRE CULTURELLE

Le projet culturel des Ponts-de-Cé s'inscrit dans un contexte de profondes transformations : urgence climatique, repli identitaire, essor du numérique, etc. Afin de répondre à ces défis, le projet culturel invite à diversifier les formes et les contenus des actions culturelles, à multiplier les opportunités de rencontres avec les citoyens, à mieux tenir compte de leurs pratiques culturelles et attentes, et ainsi à élargir le profil des personnes parties prenantes.

Concrètement ?

Favoriser la transversalité des acteurs, des publics, des actions

.... en encourageant la dimension culturelle des actions municipales des autres secteurs

.... en proposant une programmation culturelle aux esthétiques variées, qui puisse croiser d'autres pratiques sociales

... en accompagnant les projets d'aménagement du territoire par l'approche culturelle

"Pour faire venir un maximum de personnes, passer par les enfants et les jeunes en proposant des animations, des spectacles qui les attirent : concours de hip hop, faire venir des groupes de rap, enfin des choses qui leur parlent." (agents)

Soutenir les connexions entre amateurs et professionnels

... en encourageant toute action réunissant amateurs et professionnels
... en confortant la vocation du Centre Culturel Vincent-Malandrin et de l'école de musique comme espaces dédiés à la transmission et aux pratiques artistiques

Faciliter la découverte et l'appropriation de l'histoire et du patrimoine de la commune

... en écrivant le nouveau projet du Château-Musée, en concertation avec les habitants
... en encourageant les initiatives qui favorisent la transmission du patrimoine (matériel et immatériel) et de l'histoire de la commune

Adapter l'offre aux enjeux de transition : climatique, numérique, sociale ...

... en renforçant les actions portant sur les grands enjeux de notre société : écologie, pratiques numériques, égalité hommes/femmes, illettrisme/illectronisme etc., en favorisant le débat et l'approche créative

Favoriser les rencontres et les échanges interculturels

... en soutenant les actions culturelles facilitant la cohésion et la compréhension des différentes cultures

PROPOSER DES TEMPS ET DES ESPACES CULTURELS DE FAIRE ENSEMBLE

Les propositions artistiques et culturelles représentent un atout pour renforcer la cohésion sociale, créer des opportunités de rencontres, favoriser la circulation et l'échange des cultures, et créer des repères culturels communs. S'impliquer dans l'organisation d'un événement, animer un atelier de pratique, vivre une aventure artistique collective, etc, sont autant de voies pour apprendre par l'expérimentation et pour transmettre des savoirs.

Concrètement ?

Renforcer l'éducation artistique et culturelle

...en développant un plan municipal d'éducation artistique et culturelle, avec les structures éducatives municipales

Favoriser la participation des habitant.es

...en développant ou renforçant le caractère participatif des événements et manifestations existants
...en encourageant l'émergence d'un chantier participatif en lien avec l'identité ligérienne de la commune
...en fédérant les habitants et acteurs culturels pour co-réaliser un temps fort annuel autour de la culture
...en favorisant l'émergence d'un tiers lieu à gouvernance partagée

"Il y a un besoin de rassembler, de communiquer, de faire ensemble pour partager la culture" (agents)

SOUTENIR ET ENCOURAGER LES INITIATIVES CULTURELLES

La vie culturelle peut être générée par les initiatives citoyennes autant que par la collectivité. C'est la raison pour laquelle le projet culturel dépasse le cadre d'actions de la Ville, et reconnaît le rôle de la société civile dans la participation directe à l'offre culturelle.

Les talents, compétences, savoir-faire sont nombreux : il s'agit d'accompagner leur émergence, de les faire grandir, de les valoriser, pour mieux les partager.

Concrètement ?

Développer la ressource

...en soutenant les initiatives associatives et citoyennes selon des critères objectifs répondant à la politique culturelle municipale, et en offrant de l'écoute, du conseil et des outils pour faciliter le portage de leurs projets
...en améliorant la connaissance des ressources culturelles et artistiques en présence, et permettre aux habitant.es d'y accéder.

"Il existe des forces vives de création ou de compétences à « dénicher » ou à valoriser." (questionnaire)

Favoriser l'expression culturelle des personnes et les synergies entre projets

...en favorisant toute action permettant aux habitant.es de valoriser et d'exprimer leurs pratiques culturelles (au sens large), leurs savoir-faire, leurs compétences

Soutenir la filière culturelle

...en organisant à fréquence régulière des rendez-vous d'interconnaissances, des rencontres thématiques avec les professionnels du territoire
...en formalisant le soutien aux collectifs artistiques du territoire

AGIR SUR LES LEVIERS D'ACCESSIBILITÉ

D'ordres symbolique, physique, financier ou organisationnel, les obstacles freinant l'accès ou la participation à l'offre culturelle sont divers, et rarement uniques. Pour que la culture soit réellement partagée à l'échelle communale, il convient de faciliter l'accès du plus grand nombre aux actions et équipements culturels par une meilleure prise en compte des réalités des habitant.es, et par une meilleure lisibilité des actions.

Concrètement ?

Soutenir le projet culturel par une stratégie de communication ;

Organiser les activités municipales tout en tenant compte des contraintes des habitants (temps, budget, mobilité, etc)

"Les spectacles au port du Grand large l'été sont intéressants car les horaires permettent d'y aller en famille et le cadre est super." (questionnaire)

ATELIER CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - 5 MAI 2022



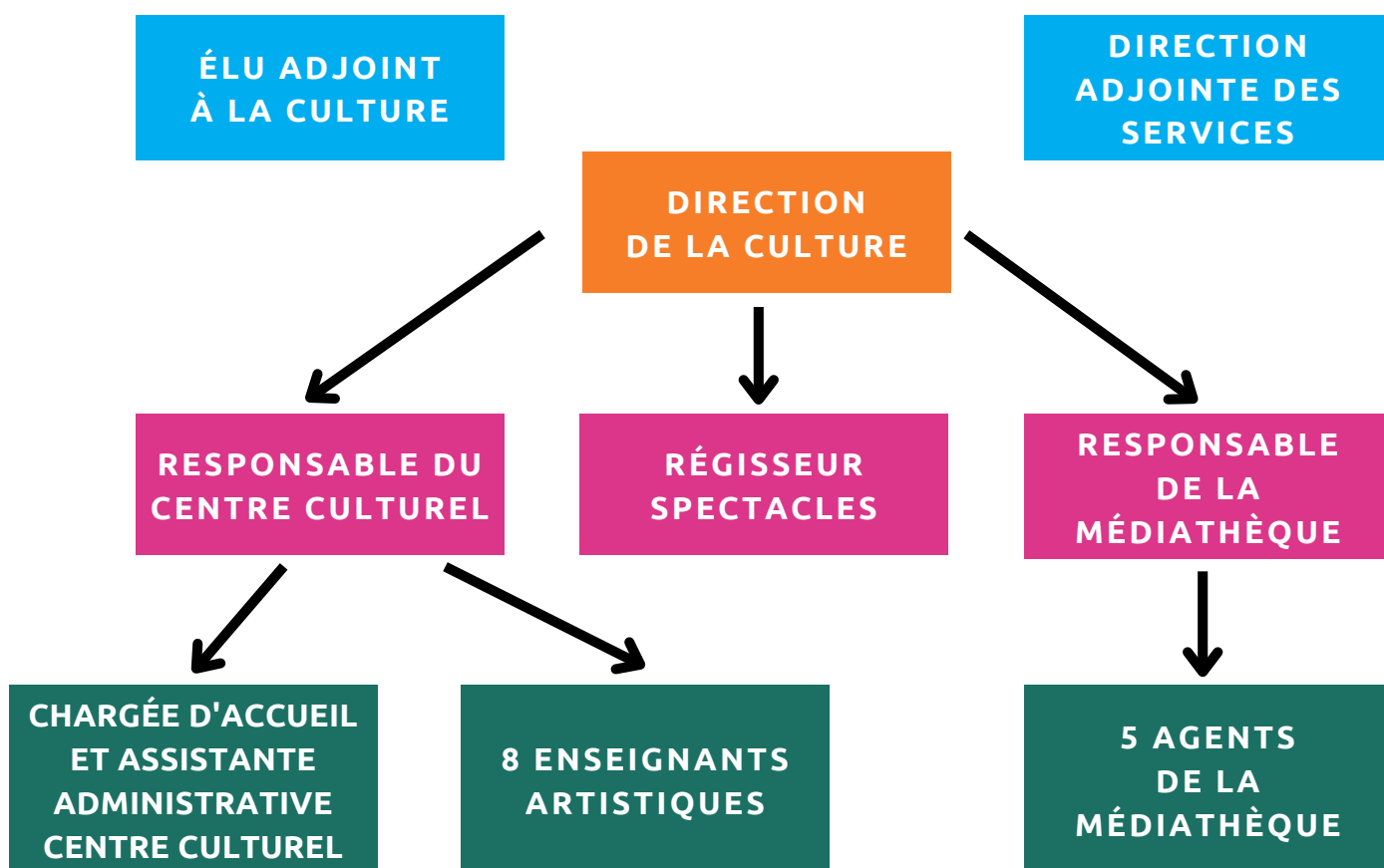


REMERCIEMENTS

La Ville des Ponts-de-Cé tient à remercier :

- Les membres du comité de pilotage, réuni 2 fois / mois durant 8 mois
- Monsieur le maire, Jean-Paul Pavillon, et l'adjoint à la culture, Monsieur Guibert, ainsi que les élus du Bureau municipal ;
- L'équipe de la direction de la culture ;
- Clara Guittet, chargée de mission "citoyenneté" ;
- François Landais, du cabinet Elcé Conseils, Sarah Bagourd, de l'entreprise Diappason, et Fanch Juteau pour les croquis et la carte de la culture ;
- La Région Pays-de-la-Loire, pour son soutien financier au titre du FONDEC ;
- Le comité de direction, ainsi que tous les agents partie prenantes de l'Atelier ;
- L'ensemble des habitant.es et acteurs culturels qui ont contribué aux travaux.

Organigramme de la culture Ville Les Ponts-de-Cé



Cartographie de la culture

Fañch Juteau, originaire de Saint-Nazaire, est un illustrateur et auteur de bandes dessinées. Il a suivi la démarche de "l'Atelier, pour un projet culturel partagé" pour apporter une vision artistique au projet. Son travail a consisté, d'une part, à réaliser des croquis des participant.es aux ateliers participatifs et d'autre part, à réaliser une cartographie culturelle de la ville des Ponts-de-Cé.

